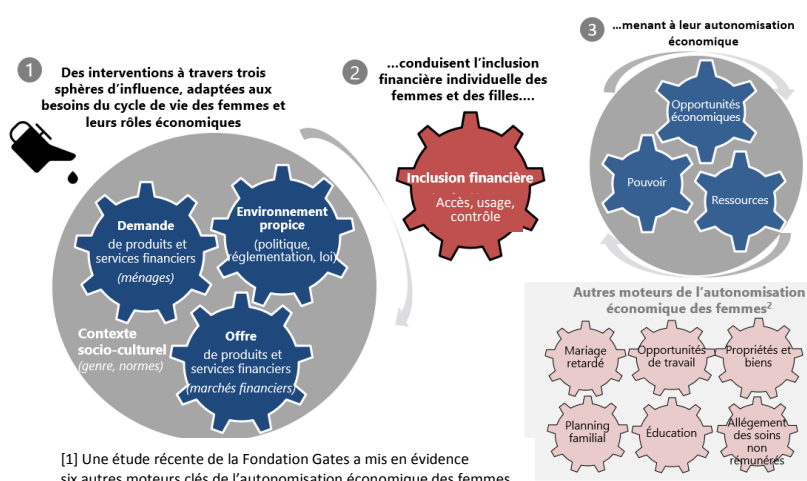


Stratégie PoWER pour la pleine participation des femmes à l'économie

L'inclusion financière des femmes et des filles : la taille du défi

Les femmes et les filles rencontrent des obstacles dans l'environnement censé favoriser leur participation, dans l'offre et la demande de produits et services financiers, ainsi que dans leur contexte socioculturel. Prises ensemble, ces conditions restreignent leur accès à ces produits et services, l'usage qu'elles en font et le contrôle qu'elles en ont, ce qui a pour effet de limiter leurs perspectives d'autonomisation économique. Par conséquent, les femmes restent exclues du système financier officiel de manière disproportionnée. Plus d'un milliard d'entre elles en sont encore exclues, et l'on enregistre dans les économies en développement un écart de 9 % entre les hommes et les femmes titulaires d'un compte bancaire. Malgré les progrès accomplis ces dernières années en matière d'inclusion financière, cet écart est resté inchangé depuis 2011 (Demirguc-Kunt et al., 2015). Même lorsque l'accès des femmes et des hommes aux produits et services financiers est plus équitable, on observe des variations entre les sexes en ce qui concerne les modes d'utilisation, au point que l'aptitude des femmes à participer à la vie économique s'en trouve compromise. Par ailleurs, l'accès aux services financiers et l'usage qui en est fait ne confèrent pas automatiquement aux femmes la liberté de contrôler les avantages du recours à des produits et services financiers. Par exemple, du côté de l'offre, des obstacles limitent la disponibilité de produits et services prenant en compte les sexospécificités. Du côté de la demande, il manque aux femmes et aux filles des aptitudes financières, de l'assurance et des moyens d'expression. Le cadre juridique, politique et réglementaire a tendance à ignorer la spécificité des genres et peut se révéler parfois discriminatoire. En résumé, l'interaction des contraintes liées à l'offre, à l'environnement et à la demande, qui découlent de normes sociales discriminatoires, restreint l'accès des femmes et des filles aux services financiers, l'usage qu'elles en font et le contrôle qu'elles en ont, ce qui a des répercussions sur leur autonomisation économique. Il est crucial d'éliminer ces différentes contraintes, dans la mesure où l'inclusion financière est un facteur clé de l'autonomisation économique des femmes, qui est un objectif mondial de développement à part entière et une étape essentielle pour parvenir à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté. De ce fait, **toute stratégie visant à accélérer l'inclusion financière des femmes exige une démarche multipartite prenant en considération les contraintes et les leviers de l'inclusion financière et leurs interdépendances au sein de l'écosystème.**

Figure 1 : Cadre d'autonomisation PoWER



Encadré 1 : Définitions principales

Autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes suppose que les femmes et les filles acquièrent **les ressources et les compétences** nécessaires pour accéder sur un pied d'égalité aux offres économiques du marché et qu'elles disposent des **moyens** d'utiliser et de contrôler les avantages d'une **participation égalitaire sur le marché**. Ces deux conditions sont déterminées par un environnement favorable (politique, réglementaire et juridique), par des marchés équitables et par un contexte socioéconomique qui permet aux femmes et aux hommes de réaliser leur potentiel.

Inclusion financière

L'inclusion financière suppose que chaque individu et chaque entreprise puissent **accéder** à un large éventail de services financiers et puissent **utiliser concrètement**. Ces services doivent en outre être fournis de façon responsable et à un prix raisonnable par des institutions durables intervenant dans un contexte dûment réglementé.

La méthode PoWER

La stratégie PoWER s'inscrit dans la ligne des programmes existants de l'UNCDF, en intégrant un axe plus volontariste et structuré à destination **des femmes et des filles (âgées de 10 à 24 ans)**. Cette stratégie repose sur un Cadre d'autonomisation (figure 1) qui distingue trois sphères d'influence principales : **l'offre de services financiers**, la **demande de services financiers** et **l'environnement stratégique et réglementaire**, auxquels s'ajoute le **contexte socioculturel transversal** concernant l'inclusion financière des femmes et des filles. Comme il ressort de ce cadre, les besoins financiers des femmes sont déterminés par le **stade de la vie** auquel elles se trouvent (transition des études au travail, mariage, fondation d'une famille) et par leur **rôle économique**. L'UNCDF s'intéressera à cinq groupes socioéconomiques distincts : **les adolescentes scolarisées, les adolescentes non scolarisées, les employées, les employeuses et dirigeantes de microentreprises et petites et moyennes entreprises et les agricultrices**. Les interventions de mise en œuvre de la stratégie PoWER porteront sur les contraintes relatives à chacune des trois sphères d'influence et au contexte socioculturel transversal définis par le Cadre d'autonomisation PoWER.

Diagnostic des contraintes et des leviers pour les femmes et les filles

L'UNCDF a mis au point un **outil d'évaluation de pays** pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie PoWER. L'application de cette méthode hybride combinant des éléments quantitatifs et qualitatifs permet d'**identifier les contraintes propres au pays auxquelles les femmes et les filles sont confrontées** et de présenter une synthèse des conclusions sous la forme de mesures nationales recommandées. Élaboré avec l'aide de la Fondation Bill & Melinda Gates, cet outil d'intérêt général a été mis à l'essai à titre pilote **au Bangladesh, en Éthiopie, au Myanmar, au Sénégal et en Tanzanie**.

Figure 2 : Outil d'évaluation de pays PoWER

Outil	Description	Source
 RECHERCHE DOCUMENTAIRE	Outil de capture de données secondaires pour recueillir des informations publiques existantes	Recherches et données du pays par des acteurs internationaux / locaux de l'inclusion financière
 ENTREVUES AVEC DES PARTIES PRENANTES CLÉS	Outil d'entrevue semi-structuré pour éclaircir des zones d'ombre dans les informations de recherche documentaire	21 entretiens avec des Fournisseurs de Services Financiers (FSF), la société civile et des associations du secteur, le gouvernement (20 ciblées)
 DISCUSSIONS DE GROUPE INSPIRÉES DU DESIGN CENTRÉ SUR L'HUMAIN	Outil d'entrevue qualitative pour susciter une conversation autour des besoins, des obstacles et des motivations	5 discussions de groupe avec des agricultrices, des entrepreneures, des employées, des élèves et des adolescentes non scolarisées ou déscolarisées
 ENQUÊTE QUANTITATIVE	Outil d'enquête quantitative primaire pour quantifier les indicateurs clés des contraintes et des facteurs facilitant en basant des questionnaires Findex / Finscope / Financial Inclusion Insights existants	Enquête auprès de 400 femmes et filles (rural/urbain, mariée/non mariée, âge)



Agricultrice rurale au Sénégal

Astou, 34 ans, a commencé à rencontrer des problèmes financiers à l'âge de 13 ans, quand ses parents l'ont mariée à un homme qui n'avait pas les moyens de s'occuper d'elle. Elle a été contrainte de travailler dans des exploitations agricoles pour aider son mari.

« Je voudrais comprendre mieux les produits d'épargne proposés par les institutions financières afin de commencer à mettre de l'argent de côté sur un compte bancaire. »

À propos de la stratégie PoWER de l'UNCDF

La **stratégie PoWER (Participation of Women in the Economy Realized)** pour la **pleine participation des femmes à l'économie** est une nouvelle stratégie d'autonomisation économique des femmes, déployée à l'échelle mondiale par l'**UNCDF (United Nations Capital Development Fund)**, l'organisme d'investissement des Nations Unies pour les 48 pays les moins avancés du monde (PMA). Aux fins de la conception de cette stratégie, qui est mise en œuvre avec la collaboration d'**ONU-Femmes**, entité des Nations Unies pour l'autonomisation des femmes, l'UNCDF a bénéficié d'une subvention de la Fondation Bill & Melinda Gates. La stratégie PoWER s'inscrit dans la longue et fructueuse tradition des programmes de l'UNCDF. Elle s'appuiera sur les programmes passés et en cours de l'organisme qui a déjà étudié de nouveaux moyens de favoriser l'inclusion financière des femmes

et des filles, consacrant plus de 100 millions de dollars à des programmes poursuivant cette vision. La stratégie PoWER profitera en outre de la solide expérience de l'UNCDF en matière d'inclusion financière et de ses bons résultats dans les rapports SmartAid du CGAP, qui évaluent l'inclusion financière chez les bailleurs.

L'objectif stratégique visé par l'UNCDF au moyen de la mise en œuvre de la stratégie PoWER pour 2018-2022 est le suivant : d'ici à 2022, près de deux millions de femmes et de filles de dix pays (à commencer par cinq PMA : le Bangladesh, l'Éthiopie, le Myanmar, le Sénégal et la Tanzanie) auront acquis de plus amples connaissances sur les produits et services financiers, auront un meilleur accès à ces produits et services fournis de manière responsable par des prestataires de services diversifiés et durables dans un environnement dûment régulé, et sauront les utiliser et les contrôler. En outre, l'environnement et le contexte socioculturel auront été améliorés dans ces pays pour faciliter l'accès des femmes et des filles à ces produits et services et renforcer leur autonomie. Cet objectif doit contribuer à rendre les marchés financiers plus inclusifs pour favoriser l'autonomisation économique et la participation des femmes et des filles.

Les autres objectifs de la stratégie PoWER sont les suivants :

- **Promouvoir des produits et services financiers prenant en compte les sexospécificités ainsi que les services non financiers associés** par le financement de l'innovation, par des actions de plaidoyer et de mobilisation, par le renforcement des capacités et par des recherches pour inciter les prestataires de services financiers à collecter et à utiliser des données ventilées par sexe ; mettre au point et faire connaître des argumentaires propres à chaque contexte ; élaborer des produits financiers, des services et des circuits de distribution prenant en compte les sexospécificités ; et fournir une panoplie minimale de services non financiers essentiels pour s'attaquer aux restrictions du pouvoir d'agir ;
- **Promouvoir un cadre juridique, politique et réglementaire favorable et prenant en compte les sexospécificités** au moyen d'actions de plaidoyer, de mobilisation et de renforcement des capacités visant à éliminer les obstacles et à faciliter les réformes ; et inciter les régulateurs et les décideurs de l'inclusion financière à collecter et à utiliser des données ventilées par sexe ;
- **Renforcer les capacités et les moyens d'expression des femmes et des filles ainsi que leur demande de financements et d'un contrôle sur les avantages du recours aux services financiers** au moyen d'actions de plaidoyer, de mobilisation et de renforcement des capacités ainsi que par des recherches en encourageant de nouveaux partenariats innovants en vue de l'apport de services non financiers tenant compte de leurs moyens réduits et de leur manque d'assurance ; renforcer les associations de femmes et les organisations de la société civile et en s'associant avec elles pour aborder les questions du pouvoir d'agir des femmes liées à leurs capacités, à leur possession d'actifs, à leur disponibilité en temps et à leur mobilité ; et comprendre les obstacles que rencontrent actuellement les femmes et les filles en matière d'accès, d'utilisation et d'autonomie dans la gestion des produits et services financiers.

*L'UNCDF concrétisera cette stratégie dans la ligne des cinq **fonctions de ses interventions**, à savoir le renforcement des capacités, le **financement de l'innovation**, la mobilisation, le **plaidoyer** et la **recherche**.*

Informations complémentaires :

Pour en savoir plus sur les moyens de soutenir la stratégie PoWER, ou pour y participer, contactez Beth Porter, conseillère en politiques pour l'inclusion financière, par courriel à l'adresse Beth.Porter@uncdf.org ou par téléphone au +(1) 212 906 5597.